

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE



L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

Quotient Familial*	Tarif à l'heure
0 à 600 €	0.59 €
601 à 900 €	1.01 €
901 à 1100 €	1.76 €
1101 à 1300 €	1.92 €
1301 à 1600 €	1.96 €
1601 à 2099 €	2.00 €
> 2100 €	2.10 €
Non renseigné	2.20 €

Attestation CAF à fournir obligatoirement au moment de l'inscription



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement !

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).
Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4* - 11
ANS

*avoir
4 ans
en 2025

VACANCES DE PRINTEMPS 2025

du lundi 7 au vendredi 18 avril

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, S^t André de la Marche



Inscriptions du 24 mars au 1^{er} avril sur l'Espace famille

Thème = L'Art en BAZAR !

Pour ces vacances, nos artistes en herbe vont poursuivre leurs explorations avec la découverte de nouveaux domaines comme l'art musical, l'art culinaire et s'inspirer de divers artistes peintres. Ils vont pouvoir s'essayer à la sculpture avec un atelier modelage ou à la construction à partir de légo ou k'nex. Le tout donnera des créations parfois réalistes ou plus farfelues et rigolotes selon leurs envies.

Pour compléter, avec l'arrivée des beaux jours comme nous l'espérons, des jeux de plein air seront également proposés.

Temps forts à l'accueil de loisirs

mercredi 9 Avril = 9H-14H (supplément de 3€)

Atelier de modelage de terre animé par un intervenant de la Maison du Potier du Fület à l'accueil de loisirs

Prévoir un pique-nique + une tenue non fragile car pouvant être salie par la terre.

3 GROUPES

Les ouistitis

4 / 5 ans
ms / gs

Les zigouigouis

6 / 8 ans
CP / CE1

Les toubifris

9 / 11 ans
CE2 / CM

mercredi 16 Avril = 9H-14H (supplément de 3€)

Sortie à Indi'Lego ville (espace de jeux de constructions avec Lego, k'nex, ++, Kapla ...) à l'Espace Renaudin de la Renaudière

Prévoir un pique-nique.

vendredi 18 Avril = 8H15-17H (supplément de 3€)

Pour les enfants nés en 2016, 2015, 2014, 2013 participation au CHOLET Mondial Basket avec ateliers ludiques autour du basket le matin et supporter des équipes lors de matchs l'après-midi

Prévoir un pique-nique et une tenue de sport



EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou au Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h. Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en 2025 : adhésion (9.50€ l'année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant). Fournir copie des vaccins + attestation CAF